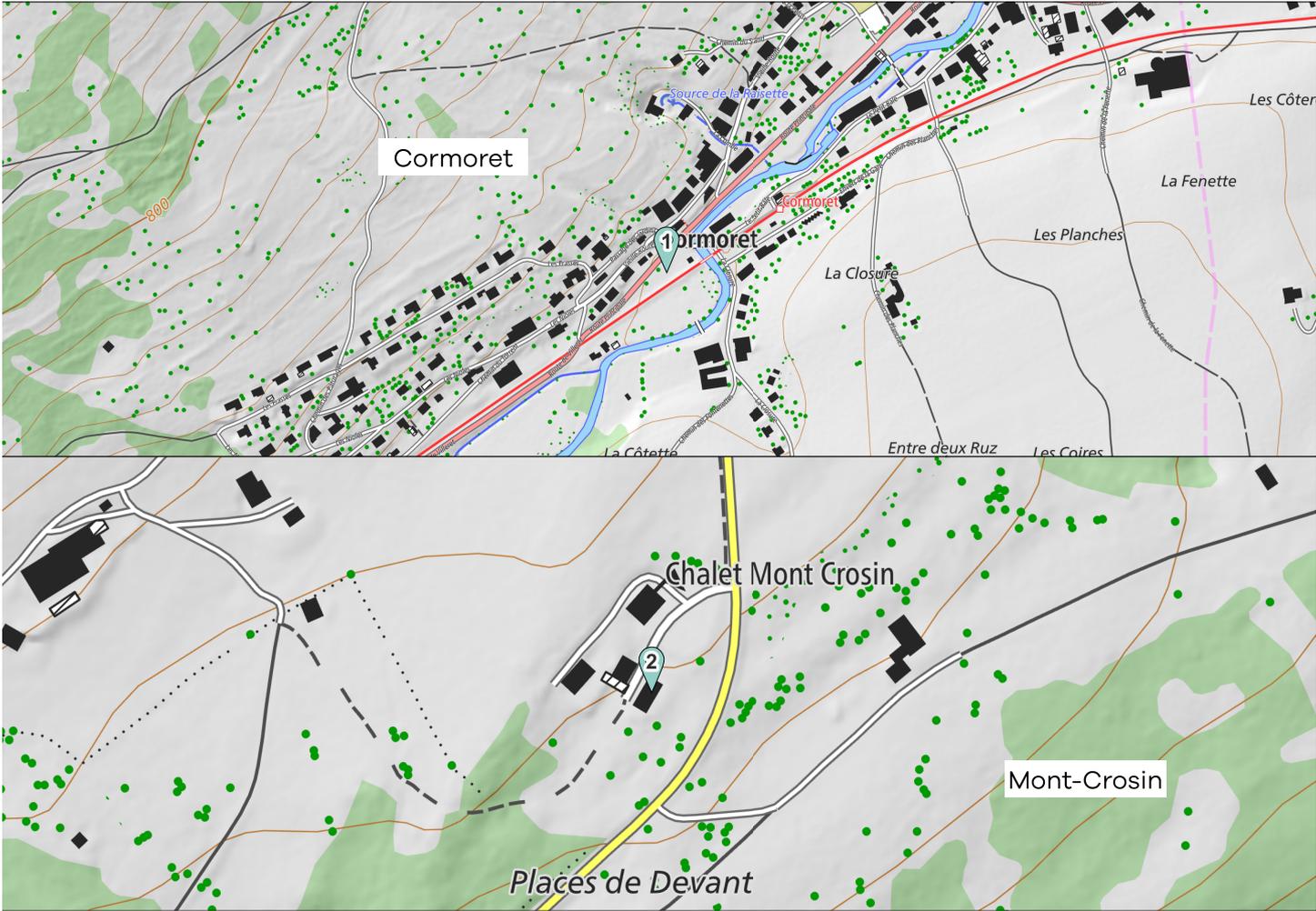




MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Cormoret
Village

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

1 - Rte Principale : textiles et chaussures, verre, alu, boîtes de conserve, PET, piles, capsules Nespresso; papier et carton. Ordures ménagères dans sacs officiels à mettre dans les conteneurs semi-enterrés.

2 - Mont-Crosin / Mont-Crosin 66 près du couvert : ordures ménagères (conteneurs), verre.

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez **une taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Compost

Nous vous informons que du compost est mis gratuitement à disposition des habitants sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds, dans un casier accessible en libre-service à l'entrée du site.

Contact et infos

Voirie

Jenzer Daniel
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
079 381 68 60
contact@cormoret.ch

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2024

Calendrier

Cormoret - Village

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1 Lundi de Pâques		
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	
J 4	1			4	2	
V 5	2	1		5	3	
S 6	3	2		6	4	1
D 7	4	3		7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9	6	5		9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11	8	7		11	9 Ascension	6
V 12	9	8		12	10	7
S 13	10	9		13	11	8
D 14	11	10		14	12	9
L 15	12	11		15	13	10
M 16	13	12		16	14	11
M 17	14	13		17	15	12
J 18	15	14		18	16	13
V 19	16	15		19	17	14
S 20	17	16		20	18	15
D 21	18	17		21	19 Pentecôte	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23	20	19		23	21	18
M 24	21	20		24	22	19
J 25	22	21		25	23	20
V 26	23	22		26	24	21
S 27	24	23		27	25	22
D 28	25	24		28	26	23
L 29	26	25		29	27	24
M 30	27	26		30	28	25
M 31	28	27			29	26
J	29	28			30	27
V		29 Vendredi Saint			31	28
S		30				29
D		31 Pâques				30
L						
M						



2024

Calendrier

Cormoret - Village

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale Suisse		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Saint Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Cormoret
Dans les conteneurs semi-enterrés à l'Eco-point.



Aluminium et boîtes de conserve
Bennes à l'Eco-point.



Piles et accumulateurs
Récipient à l'Eco-point ou aux points de vente.



Déchets compostables ménagers
Les déchets sont à conditionner dans des VEGETBOX de 140 ou 240 lt. (conteneurs verts étanches). Les branches sont à attacher en fagots. Les déchets en vrac ne seront pas pris en charge.



Aérosols
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel.
Si symbole de danger, avec les déchets spéciaux.



Tubes lumineux (néon) / LED
Aux points de vente.



Papier
Benne spéciale à l'Eco-point. Merci de ne pas ficeler les paquets.



Berlingots / Briques à boissons
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel.



Pneus payants
Benne spéciale 2 fois par année sur le site de l'Eco-point ou aux points de vente.



Carton propre
Benne à l'Eco-point.



Huiles minérales et végétales
Benne spéciale à l'Eco-point de Courtelary.



Médicaments
Aux points de vente.



Ferraille (objets métalliques)
Benne 2x par an sur le site de l'Eco-point: tous gros objets métalliques tels que sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique, etc. Le déposant est tenu de séparer les éléments combustibles.



Textiles et chaussures
Benne à l'Eco-point.



Déchets spéciaux des ménages
Aux points de vente.



Flacons en plastique avec bouchon
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel.
Par les points de vente.



PET
Bennes à l'Eco-point.



Cartouches d'encre pour imprimantes
A l'administration communale.



Sagex
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel.



Capsules Nespresso (aluminium)
Benne à l'Eco-point.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel.



Verre
Bennes à l'Eco-point.



Appareils électriques et électroniques
Benne 2x par an sur le site de l'Eco-point : frigos, congélateurs, cuisinières, machines à laver, appareils électroniques de bureau, d'informatique, de télécommunication, audiovisuels (TV, radios, etc.).



Bois
Avec les déchets encombrants combustibles.

Les types de déchets



CD
Avec les ordures ménagères dans un sac officiel ou aux points de vente.



Déchets encombrants combustibles
Poids maximum autorisé par dépôt : 50 kg.
Déchets en provenance des ménages uniquement.
Les objets trouvant place dans un sac poubelle officiel ne sont pas des déchets encombrants combustibles.



Déchets inertes (petites quantités)
Les déchets provenant de la transformation et de la démolition d'appartement ne sont pas pris en charge, ni ceux des entreprises industrielles ou artisanales.
Une benne est mise à disposition 2X par an sur le site de l'Eco-point du village.



Cendres de bois
Dans le compost privé ou dans les sacs à ordures officiels.
ATTENTION aux braises encore chaudes!!!



Dépouilles d'animaux
Au centre collecteur cantonal de Montmollin 032 889 68 40.
Lundi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
Mardi à vendredi : de 8h00 à 11h30
Samedi : de 8h00 à 11h00.



Plastiques agricoles
Avec les déchets encombrants combustibles aux dates selon le calendrier.



Administration municipale

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 15h00 à 18h00
Mercredi : de 14h30 à 16h30
Jeudi : de 9h30 à 12h00
Vendredi : fermé

ou sur rendez-vous.

Tel : 032/944.15.13
Courriel : contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

SACS À CROTTES

À LA DOUBELLE,
PAS AU SOL, PAS DANS
LA NATURE!

